



Communiqué de presse
Occupation Pôle Emploi du 18 septembre
par les salariés MG Call - IRC

Dans le prolongement des actions décidées par les salariés, l'assemblée générale a décidé d'investir le siège départemental de Pôle Emploi afin d'obtenir des réponses à leurs demandes, à savoir :

La mise en œuvre d'un dispositif exceptionnel permettant à tous les salariés de bénéficier de douze mois d'indemnisation chômage, sous la forme du contrat de sécurisation professionnelle pour tous.

Trouvant porte close, les salariés ont su s'imposer pacifiquement, occuper le site, ont exigé la présence d'élus nationaux et locaux, du secrétaire général de Préfecture, afin que des solutions concrètes soient apportées à leurs revendications légitimes.

A l'arrivée des pouvoirs publics et des élus, une réunion a pu se tenir avec une délégation de salariés, accompagnés des secrétaires de l'Union Départementale et l'Union Locale CGT. Pendant une heure de discussions tendues, les salariés ont pu exprimer leurs souffrances, leur désarroi et la situation dont ils sont les seules victimes.

A l'issue de la rencontre, plusieurs engagements ont été actés :

- L'Etat s'engage formellement à ce qu'une réunion se tienne dans les locaux Pôle Emploi, avec la présence du Directeur Régional de Pôle Emploi, ce mardi 22 septembre, à 14 h 30. Ce dernier apportera des réponses concrètes sur les mesures dérogatoires demandées.
- La mise en place d'une cellule unique chargée de traiter d'urgence l'ensemble des situations.

Les élus présents se sont engagés à appuyer désormais pleinement les exigences des salariés. Une porte est maintenant ouverte, les salariés vont continuer à se mobiliser.